

Berne, le 26 octobre 2017

Communiqué de presse

Le Prix du fédéralisme 2017 revient à l'Assemblée interjurassienne

La Fondation ch pour la collaboration confédérale a désigné le lauréat du Prix du fédéralisme 2017 : il s'agit de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Le prix a été remis ce soir à Montreux, à l'occasion de la 5^e Conférence nationale sur le fédéralisme. L'AIJ illustre la capacité du fédéralisme suisse à résoudre les problèmes institutionnels par le dialogue, la recherche du consensus, la coopération et la valorisation des intérêts communs. Elle a œuvré pendant près d'un quart de siècle à la pacification de la Question jurassienne en facilitant le rapprochement des populations et la compréhension entre celles-ci.

Le 25 mars 1994, un accord instituant l'Assemblée interjurassienne est signé, sous l'égide du Conseil fédéral, entre le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement jurassien. L'objectif est clair : résoudre la Question jurassienne et renouer le dialogue. En effet, l'Assemblée a reçu pour mission de rapprocher les deux populations en conflit depuis plusieurs décennies afin de les réconcilier.

Plateforme du dialogue interjurassien, cette institution unique en Suisse a promu pendant 23 ans une collaboration renforcée entre le canton du Jura et le Jura bernois. Elle a créé les conditions propices à un règlement politique et démocratique de la Question jurassienne, fondé avant tout sur l'organisation de votations populaires. L'ambiance apaisée dans laquelle le scrutin sur l'appartenance cantonale de la commune de Moutier a eu lieu le 18 juin dernier est un exemple des accomplissements de l'AIJ dans la pacification de la Question jurassienne.

L'AIJ est composée de douze représentants du canton du Jura et de douze représentants du Jura bernois. Elle a été présidée par des personnalités nommées par le Conseil fédéral et appelées à jouer le rôle de médiateurs, telles que l'ancien conseiller fédéral René Felber – premier président de l'AIJ – ou encore l'ancien conseiller aux États Dick Marty, actuel président de l'Assemblée.

Près d'un quart de siècle plus tard, l'AIJ a rempli sa mission. Les trois partenaires à l'origine de sa création ont dès lors convenu de la dissoudre le 10 novembre 2017.

Informations

- Pascal Broulis, conseiller d'État, président de la Fondation ch et président du jury, 079 435 01 78
- Sandra Maissen, directrice de la Fondation ch, 031 320 30 00

Annexes en ligne le 27 octobre 2017 à partir de 9 h 00, à l'adresse <http://www.chstiftung.ch/fr/federalisme/prix-du-federalisme/>.

- Discours prononcé par Pascal Broulis
- Bref film documentaire sur l'histoire de l'AIJ
- Photos de la remise du prix

Le Prix du fédéralisme décerné par la Fondation ch

Tous les ans, la Fondation ch attribue le Prix du fédéralisme à une personne ou à une institution qui, par son action ou son œuvre, a défendu le fédéralisme suisse et encouragé son développement de façon novatrice, ou contribué à son renforcement. Cet engagement peut être politique, culturel ou civil. Le premier prix a été décerné en 2014 à l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, le second à l'humoriste Emil Steinberger en 2015 et, en 2016, c'est le projet PRIMA « enseignement précoce de l'allemand par immersion partielle » du canton de Neuchâtel qui a été récompensé.